

## INFORMATIONS DIVERSES RELATIVES A ARSLR

# *Un autre regard sur le rail*

## CHAPITRE 08 – GROUPE FACEBOOK ARSLR – LE COIN DES CHEMINOTS

**VERSION 02 DU 30 – 09 – 2019**

### Termes récurrents utilisés :

**ARSLR** = un Autre Regard Sur Le Rail.

**La team ARSLR** = les cheminots supervisant, administrant, modérant, éditant et chroniquant bénévolement sur ARSLR.

**Les abonnés** = les utilisateurs Facebook ou Twitter suivant ARSLR après avoir cliqué sur « J'aime » (pour Facebook) ou sur « Suivre » pour Twitter.

**Les lecteurs** = toute personne, abonnée ou non, qui lit les contenus publiés sur ARSLR ; qu'il s'agisse de la page Facebook, le groupe Facebook, le compte Twitter ou le Canalblog.

**Les participants** = toute personne, abonnée ou non, interagissant sur la page Facebook, le groupe Facebook, le compte Twitter.

---

La team ARSLR propose un groupe Facebook **STRICTEMENT RESERVE AUX CHEMINOTS SALARIES DU GPF SNCF.**

Le groupe est administré, géré par le compte officiel de « Un autre regard sur le rail » ainsi que par les comptes ARSLR de Romain, Thomas et Kevin, référents du groupe.

La team ARSLR vous prie de bien vouloir être attentifs aux instructions qui suivent. Veuillez compter 10 minutes de lecture et 5 minutes pour la rédaction de votre mail de demande.

La team ARSLR reste à votre disposition pour de plus amples informations par mail : [team.arslr@gmail.com](mailto:team.arslr@gmail.com)

### **1 : Nom et adresse du groupe**

Le nom du groupe est : « ARSLR – Le coin des cheminots »

L'adresse du groupe est : <https://www.facebook.com/groups/arslr/>

### **2 : Régime du groupe**

Le groupe est un groupe **privé**. Seuls les membres admis dans le groupe peuvent lire les contenus du groupe et publier dans le groupe.

### **3 : Nombre limite de membres simultanément admis dans le groupe**

Le nombre limite de membres simultanément admis dans le groupe est de : **300 membres**.

### **4 : Formalités à accomplir pour être admis dans le groupe**

**Nous vous prions d'être attentifs aux instructions qui suivent.**

Tenant compte des remarques qui nous ont été faites très rapidement, nous vous proposons à présent deux options différentes pour nous prouver que vous êtes bien, au moment où vous demandez à rejoindre le groupe, **salarié en activité au sein du GPF SNCF**.

**OPTION 1 : Nominative**. Elle est rapide.

**OPTION 2 : Anonyme**. Elle est un peu plus longue à réaliser.

Veillez suivre les étapes dans l'ordre indiqué ci-dessous.

#### **ETAPE 1 :**

**Avant toute chose**, veuillez nous adresser un mail à [team.arslr@gmail.com](mailto:team.arslr@gmail.com) avec, en objet « Rejoindre le groupe »

#### **Ce mail doit contenir :**

A - Votre nom d'utilisateur Facebook

B - Quelques mots ou quelques lignes pour nous indiquer pourquoi vous souhaitez rejoindre le groupe

C - Lisez et recopiez (ou copiez collé après avoir lu) la phrase suivante :  
« **Je m'engage à respecter rigoureusement les vocations et le règlement intérieur du groupe et je déclare vouloir rejoindre le groupe dans un esprit de bienveillance** »

D – Une preuve irréfutable de votre appartenance, au moment de votre adhésion au groupe, au GPF SNCF.

#### **OPTION 1 : Nominative**

Indiquez nous, directement dans le mail :

1 - **Votre identité** telle qu'elle est administrativement connue au sein du GPF SNCF (NOM-S + PRENOM-S)

2 - **Votre fonction** au sein du GPF SNCF telle qu'elle est renseignée dans les annuaires du GPF SNCF.

3 - **Votre affectation** (établissement, rattachement, résidence, etc...) telle qu'elle est renseignée dans les annuaires du GPF SNCF.

*Nous attestons sur l'honneur que ces informations **ne seront pas** divulguées. Elles restent rigoureusement dans le mail envoyé et au sein d'un dossier de mails propre aux membres admis dans le groupe.*

## **OPTION 2 : Anonyme.**

Adressez-nous, en pièce jointe dans le mail, les deux éléments suivants.

1 : L'entête **de la dernière fiche de paie** distribuée par le GPF SNCF avec, **au minimum**, les informations telles que montrées dans l'exemple ci-après.

2 : La photo de votre pass carmillon (face 1) avec **au minimum** le premier et le dernier chiffre + la lettre du numéro de CP. Le reste peut être masqué.

### **EXEMPLE :**

*(L'entête de la fiche de paie présentée est un remix de plusieurs fiches de paie dans le seul but de ne pas permettre à quiconque de récupérer l'image à ses fins)*

*(Voir page suivante)*

SNCF MOBILITES  
 9 RUE JEAN-PHILIPPE RAMEAU  
 93200 ST DENIS  
 RCS DE BOBIGNY B 552049447 CODE APE 4910Z

PERIODE DU 01/09/19 AU 30/09/19

PERSONNEL DU CADRE PERMANENT  
 CCN BRANCHE FERROVIAIRE N°3217 EN COURS DE NEGOCIATION

SERVICE GESTIONNAIRE

**BULLETIN DE PAIE DU**   
**MOIS DE Février 2019**  
**QR CODE pouvant être masqué**

**Informations professionnelles pouvant être masquées**

**Informations personnelles pouvant être masquées**

**LAISSER VISIBLE**

QUALIFICATION/NIVEAU/ POSITION/ECHELON : \_\_\_\_\_ AGENT DU SERVICE COMMERCIAL VOYAGEURS GARE

TEMPS CONT. \_\_\_\_\_ HEURES  
 MATRICULE : 9 \_\_\_\_\_ 8F \_\_\_\_\_

Vous pouvez, si vous le souhaitez, laisser visible plus d'informations que dans cet exemple, qui montre le minimum requis.

*Nous attestons sur l'honneur que ces informations **ne seront pas** divulguées. Elles restent rigoureusement dans le mail envoyé et au sein d'un dossier de mails propre aux membres admis dans le groupe.*

## ETAPE 2 :

Une fois le mail envoyé à [team.arslr@gmail.com](mailto:team.arslr@gmail.com), retournez sur le groupe puis cliquez sur « Rejoindre le groupe ». Un petit questionnaire s'affichera.

## ETAPE 3 :

Répondez aux questions, il s'agit pour nous de savoir si oui ou non vous avez effectué les formalités.

Attendez ensuite votre validation. Elle interviendra, si vous avez répondu favorablement aux conditions, sous 72h maximum.

*(Voir page suivante)*

## 5 : Vocations du groupe

Foyer bienveillant et chaleureux, cocon préservant les cheminots, le groupe « ARSLR – Le coin des cheminots » est un espace d'écoute, d'entraide, de conseils et de solidarité 100% cheminot.

Il est **avant tout**, mais pas seulement, destiné aux cheminots ayant besoin de parler, d'être écoutés, compris et aidés et aux cheminots aptes à écouter, à comprendre et à aider.

Les cheminots peuvent partager leurs expériences, témoignages, conseils, trucs et astuces (en lien avec la vie socio-professionnelle), informations pratiques, informations réglementaires...

Dans l'optique de venir en aide aux cheminots en souffrance, nous indiquons le partage de technique de médiation, relaxation... Les cheminots qui ont traversé une période difficile peuvent indiquer les méthodes particulières qui leurs sont venues en aide durant ce laps de temps.

Pour rompre avec les sujets peu réjouissants, le groupe peut accueillir des publications « positives ». Les membres peuvent partager leurs bonnes nouvelles (vie perso ou vie pro). Le groupe peut aussi accueillir de petites chroniques ou tribulations.

En revanche, le groupe **n'est pas un espace dédié au partage régulier d'informations ou d'actualités** à proprement parler. Le partage **de tracts syndicaux n'est pas permis**.

***Les membres du groupe se sont tous engagés par écrit à respecter les vocations et le règlement intérieur du groupe.***

**Disposition spéciale :** si un membre du groupe souhaite rester totalement anonyme, il peut nous demander de poster sa publication à sa place. Pour cela, il nous faudra l'adresser par mail à [team.arslr@gmail.com](mailto:team.arslr@gmail.com)

## 6 : Règlement intérieur du groupe

Les vocations et le règlement intérieur du groupe ont été obligatoirement approuvés par l'ensemble des membres admis dans le groupe.

### REGLE 1 :

En tant que membre du groupe, je m'engage **à faire preuve de bienveillance et de non jugement**. Je ne juge pas les autres membres, leur vécu, leur récit, leur post, leur physique, leur opinion... Je ne dénigre personne, ni aucun service de l'entreprise. Je me montre également cordial, chaleureux, solidaire, etc...

### REGLE 2 :

En tant que membre du groupe, je m'engage **à ne pas divulguer**, de quelque manière que ce soit (orale, écrite...), toute ou partie des échanges produits dans le groupe, à une tierce personne non présente dans le groupe. J'ai un **devoir de confidentialité**. Je sais que le groupe est privé.

### REGLE 3 :

En tant que membre du groupe, je m'engage **à faire preuve de respect** envers les autres membres et envers La team ARSLR. Je n'insulte pas, je ne menace pas. Je respecte également les vocations et les principes du groupe.

### REGLE 4 :

En tant que membre du groupe, je m'engage **à faire preuve de prudence**. Je fais attention à ma manière de m'exprimer, surtout lorsque je réponds à un membre en souffrance. Si je réponds à une question, je fais en sorte de donner une réponse correcte.

### REGLE 5 :

En tant que membre du groupe, je m'engage **à faire preuve de retenue**. Si un échange, un propos ou un post me déplaît et si je veux le faire savoir, j'expose mon point de vue de manière correcte, sans m'énerver, sans créer de tensions dans le groupe.

### **REGLE 6 :**

En tant que membre du groupe, je m'engage **à écrire en faisant un maximum d'efforts** sur l'orthographe, la conjugaison, la grammaire, le vocabulaire, etc...

### **REGLE 7 :**

En tant que membre du groupe, **je m'interdis** tout propos ou tout comportement contraire à la loi Française. Je suis le seul responsable de mes propos et de mon attitude.

### **REGLE 8 :**

En tant que membre du groupe, **je note, j'admets** qu'un administrateur du groupe puisse me rappeler à l'ordre, me rappeler les règles, supprimer un de mes commentaires, verrouiller ma publication ou me bannir (dans les cas les plus extrêmes) du groupe.



*Un autre regard sur le rail*

Contact : [team.arslr@gmail.com](mailto:team.arslr@gmail.com) / Page Facebook : @teamarlsr / Compte Twitter (privé) : @team\_arslr / Blog : arslr.canalblog.com

**NE PAS IMPRIMER / DIFFUSION LIMITEE SUR NOS SUPPORTS**